La République Populaire de Chine entre mépris et reconnaissance de 1960 à 2018 : Analyse du processus et des Accords officialisant les relations sino-ghanéenne et sino-ivoirienne

EBI N'godo Filomène
Enseignant-chercheur
Université Alassane Ouattara
ebifiliz09@yahoo.fr

Résumé

A l'orée des années 1960, les Etats indépendants d'Afrique, dont le Ghana et la Côte d'Ivoire, commencent à sortir du giron des anciennes puissances coloniales en ouvrant leurs relations diplomatiques à d'autres pays, notament à la la République Populaire de Chine (RPC). Le but de cette étude est de montrer le processus qui conduit ces deux états à tisser des liens de coopération avec la Chine. Cette étude est rendue possible grâce à l'analyse et au recoupement des informations collectées dans différents centres de documentation. L'analyse révèle que, les Républiques du Ghana et de la Côte d'Ivoire, n'avaient pas les mêmes perceptions vis-à-vis de la RPC. Cependant, les deux États finissent par reconnaître le principe de l'unicité de la RPC et signer les premiers accords de coopération diplomatique avec elle. Suite à ces premiers accords, bien d'autres inscrits dans des domaines variés sont également conclus pour favoriser le renforcement des relations sino-ghanéenne et sino-ivoirienne.

Abstract

In the early 1960s, the independent African states, including Ghana and Côte d'Ivoire, began to emerge from the grasp of their former colonial powers by opening their diplomatic relations to other countries, notably the People's Republic of China (PRC). The purpose of this study is to examine the process that led these two states to forge cooperative ties with China. This study was made possible through the analysis and cross-referencing of information collected from various archives. The analysis reveals that the Republics of Ghana and Côte d'Ivoire did not share the same perceptions of the PRC. However, both states ultimately recognized the principle of the PRC's unity

and signed the first diplomatic cooperation agreements with it. Following these initial agreements, many others covering a variety of fields were also concluded to promote the strengthening of Sino-Ghanaian and Sino-Ivorian relations.

***Mots clés** : Chine; accords; coopération; sino-ghanéenne; sino-ivoirienne*

***Keywords:** China; agreements; co*operation; sino-ghanaian; sino-ivorian

Introduction

La République Populaire de Chine (RPC), depuis la proclamation[1] par Mao Zedong[2] en octobre 1949, fait face à différentes perceptions en rapport avec la question de l'unicité.

La légitimité est constamment approuvée ou mise en cause aussi bien sur le continent asiatique[3] que dans les autres contrées du monde[4]. Le Ghana et la Côte d'Ivoire n'échappent pas à ce jeu géopolitique vis-à-vis de la RPC. En effet, pendant qu'aux premières heures des indépendances, le Ghana, à l'instar de certains pays d'Afrique tels que l'Algérie, la Guinée, le Mali, officialise et entretient des relations diplomatiques avec la RPC à partir de 1960, il faut attendre à l'orée des années 1980 pour que la Côte d'Ivoire reconnaisse et commence à coopérer avec ce pays asiatique. Ainsi, Kwame Nkrumah et Félix Houphouët-Boigny finissent-t-ils d'une manière ou d'une autre par signer l'accord de coopération officialisant leurs rapports diplomatiques avec la RPC. Cependant, comment y arrivent-ils ? Quelles sont les perceptions idéologiques et les réalités socio-économiques qui soutiennent et guident l'attitude des deux états vis-à-vis de la RPC depuis 1960 ?

[1] Suite à la Guerre civile (1927-1937, 1946-1949) qui oppose les partisans du Guomindang et ceux du parti communiste chinois, Mao Zedong proclame la création de la République Populaire de Chine le 10 octobre 1949 à Pékin, tandis que Tchang-Kai-Chek et ses troupes nationalistes se retirent à Taiwan. Depuis lors, le principe de l'unicité de la Chine (Il n'y a qu'une seule Chine et Taiwan est une partie inaliénable de la République Populaire de Chine) est posé comme le préalable à toutes coopérations internationales.

[2] Fondateur et président de la République Populaire de Chine de 1949 à 1976

[3] Du Taiwan au Tibet en passant par Hongkong la légitimité et la souveraineté de la RPC est parfois

[4] Le dernier pays africain à reconaître l'Unicité de la Chine et établir des liens diplomatiques avec elle est le Burkina Faso en mai 2018. portant ainsi à 53 sur 54 le nombre de pays africains amis de la RPC.

L'objectif Principal de cette étude est de montrer la démarche suivie par les Républiques du Ghana et de la Côte d'Ivoire, pour établir des liens diplomatiques avec la RPC. Spéciquement, il s'agit d'analyser les raisons du rapprochement entre le Ghana et la RPC dès 1960, montrer le bien fondé de la méfiance des autorités ivoiriennes vis-à-vis de la RPC jusqu'en 1983, et souligner les paradigmes qui conduisent à la signature d'accords d'officialisation des liens diplomatiques, base du renforcement actuel des coopérations sino-ghanéenne et sino-ivoirienne.

Cette étude est axée sur des données collectées dans des archives et centres de documentations visités aussi bien au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. En effet, un séjour au Ghana en 2018 nous donne l'opportunité de visiter le B*alme Library, The Institute of african studies, the Legon Center for International Affairs and Diplomacy* (LECIAD), et bien d'autres centres de documentation de l'université du Ghana (*Legon University).* Cela nous permet d'avoir accès à des sources aussi bien primaires que secondaires. spécifiquement, des journaux d'époque tels que *the Ghanaian Times , Evening News, Daily Graphic,* datant de 1960, 1961 et 1966 nous donnent des informations précises sur les débuts de la coopération sino-ghanéenne et sur les différents voyages de Kwame N'krumah en Chine. En Côte d'Ivoire également, nos visites au Ministères Affaires Étrangères, ainsi que dans les archives de Fraternité Matin entre de 2018 à 2021, nous permettent de collecter des rapports et des articles relatives à la coopération sino-ivoirienne.

À partir de l'analyse et du recoupement des informations collectées dans ces différents lieux, nous proposons une réflexion en deux grandes parties. La première prend en compte les raisons et preuves du rapprochement ou de la méfiance des uns et des autres vis-à-vis de la RPC au début des années 1960, tandis que la dernière se consacre aux accords de reconnaissance

de l'unicité de la RPC et de renforcement des relations diplomatiques à partir de 1980.

1. Preuves du rapprochement ou de la méfiance des uns et des autres vis-à-vis de la République Populaire de Chine au début des années 1960

Dans cet axe, il s'agit de montrer le processus qui précède la signature des tous premiers accords politiques de reconnaissance et l'établissement des relations diplomatiques sino-ghanéenne et sino-ivoirienne. De ce fait, un résumé des idéologies et de la situation politique, économique et sociale locale et internationale permet de comprendre, le rapprochement du Ghana et la méfiance de la Côte d'Ivoire à l'orée des indépendances.

1.1. Les preuves du rapprochement entre le Ghana et la Chine 1958-1966

Différents faits, à savoir le soutien idéologique, les rapports politico-militaires, économiques et culturels, témoignent du rapprochement entre la Chine et la Ghana.

La convergence idéologique est un élément capital qui justifie la collaboration entre les deux États. En tant que leader dit panafricain, Nkrumah adhère à l'idéologie de la Chine communiste de Pékin et prône la solidarité afro-asiatique. Il estime que, la Chine et le Ghana ont un passé et une histoire commune. Il souligne cette idée en ces termes : « La Chine et le Ghana ont connu une histoire similaire en renversant la domination du colonialisme » (Evening News, 1961, p.17). Pour lui, les peuples des deux pays ont souffert des effets dévastateurs et ravageurs de « l'impérialisme et du colonialisme » (The Ghanaian Times, 1961, p.3). De ce fait, Nkrumah voit en la Chine un allié et un soutien indéfectible et vice-versa.

En effet, la Chine a connu à l'instar des États africains, l'occupation et la domination par d'autres peuples (Japon et Grand Bretagne). Cependant, elle parvient à se libérer progressivement des séquelles de ces invasions, s'organise et développe une idéologie et un modèle de croissance. Nkrumah place donc les rapports avec la Chine sous le signe d'une union entre les deux peuples pour une lutte commune contre ces deux systèmes (l'impérialisme et le colonialisme) qui pour lui, sont à l'origine de tous les maux des peuples qui les subissent. Cette perception du président ghanéen ne se limite d'ailleurs pas dans le seul cadre bilatéral, mais s'exporte dans les instances internationales.

Pour preuve, dès le début de leur relation diplomatique, le Ghana prend cause pour la Chine vis-à-vis des Nations Unies. Cela s'aperçoit à travers les propos de ce dernier lorsqu'il affirme lors d'un discours que : « c'est une injustice de créer une organisation internationale et d'ignorer un quart de la population mondiale » (The Ghanaian Times, 1961, p.4). Ces propos attestent que le président ghanéen soutient la RPC et entend la soutenir pour la reconnaissance et le respect de ces droits sur le plan international précisément au sein de l'Organisation des Nations unies[5](ONU).

Soulignons également que bien avant 1960, le Ghana entretenait des liens avec la République Populaire de Chine à travers des actions culturelles telles les danses et les expositions. Le 6 mars 1958, un groupe d'acrobates en provenance de la RPC séjourne à Accra à l'occasion de la concélébration du premier anniversaire de l'indépendance du Ghana, où il donne un spectacle en présence de Nkrumah et quelques membres du

[5] La République Populaire de Chine est proclamée et officialisée par Mao en octobre 1949. Dès lors, les nationalistes et leurs dirigeants se réfugient sur l'île de Formose qui devient l'État du Taiwan ou la République de Chine. Dans cette crise, l'île est considérée comme la Chine avec laquelle il faut coopérer. Elle bénéficie des honneurs et est reconnue dans les instances internationales telle l'Organisation des Nations Unies et bien d'autres puissances mondiales et même par certains pays africains. Il a fallu attendre en 1971 pour que la RPC soit officiellement reconnue au sein de l'ONU On comprend à travers les lignes ci-dessus la raison pour laquelle Nkrumah fait cette déclaration.

gouvernement. À ce propos, C. C. Donovan (2014, p.77) explique : « la Chine se sert des activités culturelles comme un moyen, pour permettre aux dirigeants africains d'avoir une perception de la Chine, mais aussi pour s'imprégner de l'environnement local ».

En plus des perceptions idéologique et culturelle, il existait une collaboration politico-militaire entre la Chine et le Ghana sous Nkrumah, caractérisée par l'envoie d'instructeurs et de matériaux militaires chinois au Ghana. En effet, selon les propos de C. C. Donovan (2014, p.81), « Nkrumah, dans la stratégie pour aider à la libération des territoires africains, encore sous le joug de l'impérialisme et du colonialisme en 1960, opte pour la création de camp dénommé *Freedom fighter camps* ». Ces camps sont sensés former des personnes d'origines diverses, aux techniques de la guérilla, en vue de les rendre apte pour d'éventuelles opérations militaires. Celui dénommé *half Assini* était situé à la frontière ivoiro-ghanéenne aux environs du village Assini. Tous étaient animés en grande partie par des instructeurs militaires envoyés par le gouvernement chinois en guise de soutien à Nkrumah. Cette présence militaire chinoise s'intensifie à partir de 1964 suite à la signature d'un accord dans le domaine sécuritaire. Ainsi, note-t-on l'arrivée de cinq experts en techniques de guérilla et sabotage au camp de *half Assini*. De même, en décembre 1964, huit autres instructeurs séjournent à Accra (C. C. Donovan 2014, p.77). Un autre camp créé dans la contrée d'*Obenimase* comptait environ 17 instructeurs chinois pour près de 210 apprenants. En réalité, le rôle de ces experts chinois consistait, en plus des séances d'entrainement, à dispenser des cours en rapport aux techniques de fabrication et d'usage des explosives, de la guérilla et les rudiments pour guider une troupe au combat, etc.

En plus des instructeurs, certains ressortissants ouest africains et surtout ghanéens, en Chine pour les études, sont également formés aux techniques et idéologies chinoises en matière de

guerre. Toutes ces réalités augurent de la bonne entente entre le Ghana et la Chine, à l'orée des années 1960 et montrent que, la RPC en collaboration avec le Ghana avait une assise en Afrique de l'Ouest. Ce qui n'était pas de l'avis de tous les leaders de la sous-région dont Félix Houphouët-Boigny. Quelle était la perception du leader ivoirien à cette époque ?

1.2. Les raisons de la méfiance caractérisée par les discours de mis en garde contre « la Chine rouge » 1960-1981

Contrairement au Ghana, le processus qui conduit à la reconnaissance de la RPC par l'État ivoirien, sous la houlette du premier président de la République, est émaillé de confrontations idéologiques, souvent liées au contexte international et aux réalités sous régionales.

Au plan idéologique, le leader ivoirien émet des réserves vis-à-vis de la Chine de Mao Zedong. Cela se perçoit dans les propos. En effet, en 1965, se prononçant sur les relations diplomatiques avec les pays de l'Est, lors du 1er congrès du PDCI-RDA tenu après l'indépendance, Felix Houphouët-Boigny affirme en ces termes :

> En plus des pays de l'occident avec lesquels nous entretenons des rapports amicaux, nous ne nous refuserons pas à nouer des relations diplomatiques avec les pays de l'Est (…) qui s'engageront à ne pas profiter de ces relations diplomatiques pour s'immiscer dans nos affaires intérieures, qui s'engageront à respecter nos institutions, à ne pas favoriser ou encourager les menées subversives dans notre pays. (…) Par contre, nous excluons l'éventualité de toute relation diplomatique avec la Chine de Pékin dont la politique criminelle repose sur la révolution permanente par la subversion dans les pays où elle s'installe, sur la suppression physique des responsables qui ne partagent pas ses conceptions idéologiques dans la conduite des affaires. (Houphouët-Boigny, 1965, pp.6-7).

Cette déclaration montre le refus et l'improbabilité pour la Côte d'Ivoire de nouer une quelconque liaison avec la Chine communiste de Pékin. Différentes raisons peuvent expliquer cette « opposition idéologique » (A. Banga, 2019, pp.2-3) d'Houphouët à cette époque.

De prime abord, la Côte d'Ivoire, après la rupture[6] en 1950 des rapports avec le groupe communiste français, intègre et entretient des liens indéfectibles avec le gouvernement français, lui-même anticommuniste. Cette collaboration, qui perdue après les indépendances, renforce la position d'Houphouët vis-à-vis des communistes de la « Chine rouge ».

À part le rapprochement avec le gouvernement français, le président ivoirien attache une importance à la paix, au libéralisme, au respect de la souveraineté et à la liberté. Toute chose qui semble ne pas converger dans le sens des actions et de la politique que mène la Chine à cette époque sur le plan interne et externe. Pour Félix Houphouët-Boigny, cette Chine avide d'espace pour l'expansion d'une idéologie est un « danger » pour l'humanité, surtout pour l'Afrique.

Les remous autour de l'éviction de Nkrumah le 24 février 1966 viennent renforcer davantage cette méfiance vis-à-vis de la RPC. À l'occasion, Houphouët explique que la politique expansionniste de Beijing est véhiculée de deux manières sur le territoire africain. Ces propos sont relayés par C.C. Donovan (2014, pp.96-97) en ces termes :

[6] Félix Houphouët-Boigny devient député au parlement français, sous le couvert du parti communiste français (PCF) à l'assemblée constituante de 1945-1946. Or l''année 1946, sous la quatrième République, voit l'arrivée au pouvoir de l'Union française auquel sont attachés les colonialistes. Alors s'engage la répression de certains mouvements anti colonialistes apparentés au PCF. Le désapparentement ou la rupture entre le PCF et le RDA intervient suite à une répression du mouvement RDA par l'administration coloniale locale qui n'approuvait pas les idées de ce mouvement naissant. La répression engagée par cette administration entre 1949 et 1950, les dégâts et troubles qui s'en suivent au niveau local et « l'impuissance des communistes » face à cette situation, amènent les leaders du RDA à rompre officiellement toute alliance avec le PCF le 18 octobre 1950, (J.N. Loucou, 2012, p.281).

> Selon le président Félix Houphouët-Boigny (…), la Chine utilisait deux formes d'expansion en Afrique. L'une était la subversion continue des gouvernements existants par le biais d'agitateurs politiques chinois et d'instructeurs en matière de guérilla et de sabotage ; l'autre était la corruption de politiciens et de fonctionnaires et des projets d'aide économique dont la nature donnerait à Pékin un début vers le contrôle des industries vitales et une augmentation du nombre de chinois travaillant dans des pays clés.

Ce passage traduit encore une fois le pessimisme du président vis-à-vis de la présence chinoise sur le continent et particulièrement dans la région ouest-africaine. Ils montrent également que la présence d'instructeurs militaires chinois au Ghana, ainsi que l'aide qu'apporte la RPC à des États comme la Guinée et le Mali, sont vues d'un mauvais œil par Houphouët.

L'autre raison qui peut expliquer le refus est que de 1960 à 1982, la Côte d'Ivoire entretient des liens diplomatiques avec Taïwan (île de Formose) considéré comme la Chine paisible avec laquelle il faut coopérer. (X. Aréguan, 2014, pp. 185-189). Ce dernier offre l'expérience et l'expertise agricole à la Côte d'Ivoire, dans un contexte dominé par la recherche de techniques de développement des cultures vivrières, dont le riz[7]. Partant de toutes ces réalités, la signature d'accord de coopération semble improbable avec la Chine communiste.

Il apparaît à travers ce premier passage que le Ghana et la Côte d'Ivoire n'avait pas la même perception de la Chine dans les années 1960. Si Kwame Nkrumah, de tout temps, a été un sectateur de la Chine de Mao, Houphouët au contraire observait cette présence chinoise en Afrique occidentale avec beaucoup de réserve. Cependant quelques années plus tard, la donne change du côté ivoirien et les deux États finissent par signer l'accord de

[7]Accord de coopération technique sur le développement agricole entre la République de Côte d'Ivoire et la République de Chine, Abidjan, 6 Août 1974, p.3.

reconnaissance et d'officialisation des relations avec la RPC. Pourquoi ce changement ?

2. Les accords d'officialisation et de renforcement des rapports diplomatiques sino-ghanéenne et sino-ivoirienne

Kwame Nkrumah et Félix Houphouët-Boigny finissent d'une manière ou d'une autre par signer l'accord de coopération, officialisant leurs rapports diplomatiques avec la RPC. Il s'agit de souligner ces premiers accords qui entérinent et favorisent le renforcement actuel des liens avec la Chine.

2.1. Accords officialisant les relations sino-ghanéennes sous Kwame Nkrumah

Pour le Ghana, c'est un souhait émit en 1960 qui se concrétise en 1961. En effet, officiellement, « Amie de tous ennemis de personne », telle est la vision dans laquelle s'inscrit le Ghana sous Nkrumah. Le 5 juillet 1960, Kwame Nkrumah est investi premier président de la République du Ghana. Dans l'octave de cette célébration, la République Populaire de Chine par l'entremise de Liu Shaoqi[8], lui adresse une invitation à visiter la Chine et émet le souhait de voir se développer une coopération fleurissante entre les deux États en ces termes : « Que les relations amicales entre la Chine et le Ghana se développent. » (Daily Graphic, 1960, p.56). L'acceptation de cette invitation par Nkrumah, laisse voir la possibilité d'établissement de relations diplomatiques avec échange d'ambassade entre les deux pays.

Ainsi, en 1961, Nkrumah effectue la toute première visite[9] en Chine au cours de laquelle, il émet le souhait suivant : « J'espère que cette visite en République Populaire de Chine

[8] Président de la RPC d'avril 1959 à octobre 1968.

[9] Nkrumah effectue deux autres visites en 1964 et 1966 en Chine. C'est d'ailleurs lors de son dernier voyage en février 1966, qu'une junte militaire s'est emparée de son fauteuil présidentiel au Ghana, le contraignant ainsi à s'exiler en Guinée avant de mourir en avril 1972.

renforcera non seulement les échanges entre la Chine et le Ghana, mais aussi entre l'Asie et l'Afrique » (Evening News, 1961, p.1). C'est donc au cours de cette visite et dans un esprit de lutte commune, que le traité d'amitié entre la République Populaire de Chine et la République du Ghana est signé le 18 août 1961 à Pékin. L'accord (The Ghanaian Times, 1961, p.8) officialisant cette collaboration est signé par Osagyefo Kwame NKRUMAH et le premier ministre chinois, Enlai ZHOU. En marge de ce traité, un « communiqué conjoint » (Evening News, 1961, p.9), appelant tous les partisans de la paix à s'unir pour lutter contre l'impérialisme et le colonialisme, est également signé par les présidents ghanéen et chinois, Shaoqi LIU.

Par la même occasion, la RPC, en conformité avec les autorités ghanéennes, s'est attelée à signer des accords (The Ghanaian Times, 1961, p.8) de collaboration dans divers domaines. Un accord de coopération technique et économique et un autre inscrit dans le domaine financier et commercial sont signés par Helen- Nien Li[10] et Edusei KROBO[11]. Par cet acte, la RPC donne l'approbation pour apporter l'assistance technique pour la construction de projets industriels test, l'envoi d'experts et de techniciens, des machines et d'autres matériaux pour soutenir le développement du Ghana.

Également, Chih Hefang Chang[12] et le ministre ghanéen des Affaires présidentielles Adamafio Tawia signent un accord de coopération culturelle. Cet accord officialise les liens culturels entre les deux pays. C'est d'ailleurs ce qui favorise la présence chinoise dans ces différents secteurs d'activités. Qu'en est-il de la Côte d'Ivoire ?

[10]Vice- premier Ministre et Ministre des finances chinoises en 1961.
[11] Ministre des transports et de la communication du Ghana en 1961
[12] Président de la commission chinoise chargée des relations culturelles avec les pays étrangers

2.2. Changement de discours et signature d'accords politique établissant les liens diplomatiques sino-ivoirienne 1981-1983

Après la période 1960-1981 caractérisée pas les discours de mise en garde et de méfiance contre « la Chine rouge », l'on observe un changement de stratégie à partir 1981, qui aboutit à la reconnaissance de la Chine et l'établissement des liens diplomatiques paisibles en 1983. Ce changement de paradigme est également lié à plusieurs facteurs aussi bien internes qu'externes inhérents à la Côte d'Ivoire qu'à la Chine.

Du côté ivoirien, plusieurs évènements, susceptibles de freiner la croissance du pays, se succèdent. Au plan économique, les années 1980 sonnent la fin du « miracle économique ivoirien ». Le pays entre alors dans une phase de récession économique induite par la crise mondiale des années 1980. Les effets sur l'économie ivoirienne sont notoires et se traduisent entre autres par « l'instabilité du Produit Intérieur Brut (PIB) » (P. R. SEKA, et al 2008, p.2).

La Côte d'Ivoire doit trouver d'autres moyens pour faire face à la crise. En sus de cette situation financière inconfortable, l'État doit faire face aux problèmes sociaux caractérisés par l'explosion démographique [13] avec pour corolaire la multiplication des remous sociaux et politiques[14] entre 1980 et 1990.

En Chine, l'ère Mao (1949-1976) tire à sa fin, les successeurs tentent de réorganiser les institutions locales à travers différentes réformes dont celles de Xiaoping Deng. Les impacts de ces actions sur la société sont de plus en plus visibles. Une Constitution est d'ailleurs, rédigée et approuvée le 4

[13] Selon les statistiques de *Perspective monde*, de 1960 à 1980, la population ivoirienne est passée de 3 474 724 à 9 769 105 habitants avec un taux de croissance annuel variant de 3% à 4.5%. En 2016 elle est estimée à 23 189 402 habitants.

[14] A l'orée des années 1980 la Côte d'Ivoire, sous l'influence de divers facteurs, entre autres la baisse des prix agricoles, la crise fiscale et la réduction des ressources publiques, les mesures d'ajustement structurel et la mise en œuvre des politiques de privatisation, entre dans une période de crise économique. Cette situation est amplifiée d'une part, par les remous sociaux entre autochtones et allogènes liés à l'exploitation des terres agricoles et d'autre part par l'ambition politique d'une nouvelle génération plus exigeante sur les questions de démocratie et de multipartisme.

décembre 1982 (X. Deng, 1982, p. 441). Au plan international, les autorités entament l'ouverture progressive de la Chine au monde extérieur. Celle-ci amorce un développement remarquable et apporte de l'aide à certains pays africains tels la Guinée, le Mali et le Gabon. Du moment où la Chine communiste de Pékin s'adoucit et la politique de Xiaoping DENG répond plus aux aspirations d'Houphouët, il n'y a donc pas d'obstacle ni de mal à revoir sa position.

Ainsi, le 1er mars 1983 à Pékin, l'accord de coopération politique et diplomatique est signé par les ministres des Affaires Étrangères, Siméon Aké de la Côte d'Ivoire et Xueqian Wu de la Chine (A. Miremont, 1983, p.26). Le communiqué conjoint est publié en Côte d'Ivoire le 2 mars 1983. Suivront plus tard, bien d'autres accords fondant la coopération dans des domaines comme l'agriculture, la culture et l'économie.

Ce passage laisse voir quelques différences au niveau du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Par exemple, le jour de la signature du traité d'amitié sino-ghanéen, bien d'autres accords sont également signés pour entériner la coopération dans des domaines variés tels économique, culturel. Cependant, en Côte d'Ivoire, il faut attendre encore une année pour que d'autres accords soient signés. De même, on remarque que pour la signature du traité d'amitié, Nkrumah s'est rendu en Chine en août 1961 avec une délégation ministérielle, et après l'officialisation des relations, il en a effectué deux autres visites en 1964 et 1966, ce qui n'était pas le cas d'Houphouët. Aussi le Ghana, après la chute de Nkrumah, a connu une période de rupture entre 1966-1972 avec la RPC (N.F.Ebi, 2021, pp.300-302), avant de reprendre une coopération ininterrompue. C'est en 1972 que le National Rédemption Council (NRC) du général Acheampong se rapproche à nouveau de la Chine. Contrairement à la Côte d'Ivoire qui est restée fidèle à l'engagement depuis 1983 et prend des dispositions pour « le

renforcement de la coopération » (N.F.Ebi, 2019, pp.248-264.) avec la Chine.

2.3. Davantage d'accords de financement pour le renforcement des liens sino-ghanéen et sino-ivoirien jusqu'en 2018

Cet axe met un point sur quelques accords de financement conclus après l'officialisation des coopérations sino-ghanéenne et sino-ivoirienne jusqu'en 2018.

L'assistance ininterrompue de la Chine au Ghana commence à parti 1972. La période couvrant 1972-1993, peut être considérée comme la période de rétablissement de la coopération sino-Ghanéenne. Sur ces 20 années, le Ghana signe un ensemble de 14 accords de financement (S.O. Asare, 2015, pp.44-45) avec la Chine pour un montant global estimé à environ 33.61 millions de dollars US[15] dont 9,1 millions de dollars$ sur la période de 1972-1980 (H. G. Frontani , 2012, p.277). Par ces accords, la Chine favorise la mise en œuvre de projets d'infrastructures surtout agricole, culturelle, et le développement de l'industrie de base au Ghana.

La période allant de 1994 à 2000- compte une dizaine d'accords d'un montant total de 53.5 millions de dollars US[16]. À comparer l'importance de ce montant à celui cumulé sur les 20 années passées, l'on s'aperçoit que le taux de financement s'est renforcé.

De même entre 2001-2012 on note une intensification particulière de la coopération entre la Chine et le Ghana. Cela se traduit par la signature de plus d'une trentaine d'accords de

[15] Montant obtenu à partir de l'addition des différentes conventions signées entre la Chine et le Ghana de 1972 à1993.

[16] Chiffre obtenu à partir de l'addition des données de 2009 du Ministère ghanéens des finances

financement estimés à environ 15 milliards 661.9 millions 80mille dollars USD[17].

La plupart des accords concluent à cette période, s'inscrivent sous les deux mandats de John Kufor entre 2001-2009. Par exemple, en 2005, un accord de prêt de 622 millions de dollars US est conclu entre l'Eximbank et l'État ghanéen pour le financement du barrage hydroélectrique de Bui. Un accord de prêt de 28 millions de dollars$ pour la réhabilitation du Accra-Kumasi highway. Un autre de 7.25 millions de dollars$ pour la construction de la caserne des militaires à Accra. Six accords de coopération économique et technique sont également conclus en 2006 pour la formation des Ghanéens dans divers domaines tels, celui de la santé (la lutte contre le paludisme) et au développement de projets de coopération.
Cependant, l'une des plus importantes conventions de cette période est celle conclu en 2010 sous John Atta Mills. Il s'agit d'un fond de 15 milliards de dollars$ (H. G. Frontani, 2012, p.279) pour le développement des infrastructures pétrolifère et de production gazière.

En somme, de 1972 à septembre 2018, on relève un ensemble de 60 conventions. Elles témoignent de l'évolution et de l'intensification de la coopération sino-ghanéen.

Tout comme le Ghana, les autorités ivoiriennes signent également des accords de financement avec la République Populaire de Chine pour renforcer la coopération. Le recoupement des données collectées auprès de la Direction de la Dette publique ivoirienne[18], et du ministère ivoirien des Affaires Étrangère[19], révèle la signature de 67 conventions pour divers

[17] Chiffre obtenu à partir de l'addition des données des différents accords de financement sino-ghanéens de 2001 à 2012.
[18] Direction de la Dette Publique, *Conventions de prêt signées avec la Chine au 01 mars 2018*, pp.04-06.
[19] Ministère d'État Ministère des Affaires Étrangères, *rapport sur le point de la coopération Chine/ Côte D'Ivoire*, MEMAE/CAB/DGCB/APO/BAB/14, Abidjan, 20 septembre 2014, p.4

projets de coopération entre la République Populaire de Chine et celle de la Côte d'Ivoire.

Pour ce qui concerne la période avant 1994, à la différence du Ghana, la Côte d'Ivoire n'enregistre que deux conventions de financement. Un accord (BNETD, 2000, pp.1-2) de prêt est élaboré le 3 juin 1986 pour le lancement du projet d'Aménagement Hydro-Agricole de Guiguidou. Un autre accord (Fraternité Matin,1992, pp. 6-7) devant conduire à la construction du palais de la culture d'Abidjan, est conclu en 1992 à Abidjan entre les deux gouvernements respectivement représentés par Qiang Qichen[20] et Kablan Duncan[21] assisté par Henriette Diabaté[22].

La période de 1994-2000 que nous considérons comme « période de relance » (N.F. Ebi, 2019, pp.248-264.) des relations Sino-ivoirienne, se caractérise par la signature de 14 accords de financements d'un montant, total d'environ 19 409 447 000 FCFA[23] Soit 33 324 775.01 dollars USD[24]. De façon spécifique, 13 de ces différentes conventions permettent la réalisation de deux projets clés que sont, Guiguidou et le palais de la culture d'Abidjan.

Entre 2001 et mars 2010, le rapport 2018 de la Direction de la Dette publique de Côte d'Ivoire, souligne la signature de 20 accords et une convention d'annulation de dette. Les 20 accords de près de 1 178 065 234.8 dollars USD, servent à la réalisation d'infrastructures tels l'hôtel des députés de Yamoussoukro et l'hôpital général de Gagnoa, et de bien d'autres projets de coopération économique[25].

De juin 2011 à décembre 2018 on dénombre 29 accords parmi lesquels 20 sont concluent entre 2011 et novembre 2017. Ces

[20] Ministre des Affaires Étrangères de la République Populaire de Chine en 1992
[21] Ministre délégué auprès du premier Ministre chargé de l'économie, des finances et du plan en 1992
[22] Ministre de la Culture de la Côte d'Ivoire de 1990 à 1993.
[23] Montant obtenu par l'addition des montants différents accords de cette période.
[24] En prenant pour date de référence le 31 décembre 2018, 1 dollar USD équivaut à 572,51 fcfa et 1 USD équivaut 6,8785 Yuan (CNY).
[25] Direction de la Dette Publique, *Conventions de prêt signées avec la Chine au 01 mars 2018,* pp.04-06.

derniers contribuent à la mise en œuvre de différents projets d'infrastructures comme la voie expresse Abidjan-Grand-Bassam, la réalisation du barrage hydraulique de Soubré, l'extension du port autonome d'Abidjan, réhabilitation et développement du réseau électrique de la Côte d'Ivoire, projet de plateforme de vidéo protection de la ville d'Abidjan, le stade Olympic d'Ébimpé, ainsi que la construction des routes Agboville Cechy via Rubino, Odiénnée-Gbéleban.
L'année 2018 est spécifique car en plus des 20 accords d'un montant de 1 957 688 475.7 dollars comptabilisé entre 2011-2017, 9 autres d'un coût global de 596 919 845.32 dollars, et un mémorandum sont signés. (Fraternité Matin, 2018, p. 2).

À l'analyse des deux cas, on constate de manière générale que, la Côte d'Ivoire et le Ghana signent différentes conventions avec la Chine, pour soutenir leurs projets de développement et. En considérant le nombre, les deux pays ont en moyenne les mêmes nombres avec chacun une soixantaine d'accords sur la période 1994-2018. Cependant en termes de contenue, le montant des accords sino-ghanéens est largement au-dessus de celui des conventions sino-ivoiriennes. Le Ghana à un total de 56 accords pour un montant de plus de 16 milliards de dollars alors que la Côte d'ivoire totalise seulement un montant de 3 732 673 589.1 milliards de dollars.

Ces différents accords permettent de conclure que, si le processus qui conduit le Ghana et la Côte d'Ivoire à la signature d'accords de reconnaissance de l'unicité de la RPC est différent, les accords qui se succèdent après l'officialisation des relations diplomatiques, sont par contre de même nature et sont signés pour la mêmes finalité, qui est le développement des projets de coopération et le renforcement des liens.

Conclusion

Par cette analyse, l'on se rend compte que, les Républiques du Ghana et de la Côte d'Ivoire finissent toutes deux par reconnaître et signer des accords de coopération avec la République Populaire de Chine. Cependant, elles le font à des périodes et avec des engouements différents car, les deux États n'avaient pas les mêmes perceptions vis-à-vis de la Chine. Le processus qui conduit le Ghana et la Côte d'Ivoire à la signature d'accords de reconnaissance de la RPC est différent. En outre, s'il est naturel pour le Ghana d'épouser sans réserve l'idéologie de la RPC à l'orée des indépendances, la Côte d'Ivoire par contre, met de longues années d'observation avant de dire oui. Certes, la période Nkrumah et Houphouët enregistre peu d'accords. Cependant, elle a le mérite de voir se concrétiser des accords fondant les bases des coopérations sino-ghanéennes et sino-ivoiriennes dans tous les domaines entre autres l'agriculture, l'économie, la culture et l'assistance technique ect. Suite à ces liens politiques de base tissés par les pionniers, biens d'autres accords surtout financiers se signent au fils du temps. L'ensemble de ces conventions assurent le renforcement et le développement des différentes coopérations.

Cet article rappelle que, le renforcement actuel des relations sino-ghnaéenne et sino-ivoirienne, prend sa source dans le respect des principes de coopération et accords de base signés, par les premiers dirigeants de ces différents pays. Il permet également, une meilleure perception de l'importance du respect de l'unicité de la Chine, dans les rapports diplomatiques avec le monde extérieur, à une période où les questions géopolitiques se posent avec acuité.

Référence bibliographique

ASARE Sarah Opokua, 2015, *An assessment of China's foreign aid to the infrastructural development of Ghana: from 2003-2013*, Mémoire of Master, International Affairs, Legon University, Ghana

AUREGAN Xavier, 2014, *La géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine*, Thèse de Doctorat d'État, A. GASCON, Université Paris VIII, Paris

BANGA Arthur, 2019, « Dynamiques et enjeux de l'évolution des relations sino-ivoiriennes 1960-2018 », in Presses Universitaires de France, N°178, Février 2019, pp.103-117

BNETD, 2000, *Projet d'aménagement hydro-agricole de Guiguidou*, BNETD, Abidjan

CHUNG Lian Jiang, 2006, « Les relations de la Chine avec l'Afrique: fondements, réalités et perspectives », in Monde chinois, N°8, Juillet 2006, pp.7-26

CHAPONNIÈRE Jean Raphaël, *2008,*« L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux », in L'Economie politique, N°38, Février 2008, pp. 7-28

COUSSY Jean, LAUSEIG Jérôme, 1999, « La Renaissance Afro-asiatique ?», in *P*olitique africaine, N°76, Décembre 1999, pp.1-93

Direction de la Dette Publique, *2018, Conventions de prêt signées avec la Chine au 01 mars*, Direction de la Dette Publique, Abidjan

DONOVAN C.Chau, 2014, *Exploiting Africa, the influence of Maoist China in Nageria, Ghana, and Tanzania,* Naval Institute Press, Annapolis

DENG Xiaoping, 1985, *Texte choisis (1975-1982),* Édition en langue étrangère, Beijing

Daily Graphic, 1960, « president will visit China», *Daily Graphic*, n°3 042, p.56

EBI N'godo Filomène, 2019**,** « Les bases de la relance de la coopération sino-ivoirienne 1994-2013 », In: Ouattara Tiona Itinéraire d'un Grand Historien, M.B. N'GUESSAN, pp.248-264, Editions Universitaires Européens, Mauritius

EBI N'godo Filomène, *La Chine dans le développement des infrastructures en Afrique de l'ouest : les exemples du Ghana et*

de la Côte d'Ivoire de 1994 à 2018, Thèse de doctorat, Histoire, sous la direction de M.B. N'GUESSAN, Université Félix Houphouët-Boigny,Abidjan

Evening News, 1961, « Imperialism plaque of humanity, Ghana-China communique calls on all peace-loving countries to unite », vol. Iv, N°1075, p. 9

Evening News, 1961, « Ghana and China have similar fighting history », vol. Iv N°1073, p.12

FRONTANI Heidi Glaesel, et al., 2012, « China's development initiative in Ghana, 1961-2011 », in journal of sustainable development in Africa, Vol.14, N°08, pp.275-282

HOUPHOUËT-BOIGNY Félix, 1965, « Discours prononcé lors du premier congrès du P.D.C.I-R.D. A cinq ans après l'indépendance le 24 septembre 1965 », in Fraternité Matin, N°241, pp.6-7

IGUE John, 2007, « Chine-Afrique : vers le consensus de Pékin ? », in Courrier de la Planète, N°84, pp. 48-50

LACOSTE Yves, 2007,« la Chine change l'ordre du monde », in Hérodote, N°125, pp.3-6

Ministère d'État Ministère des Affaires Étrangères de Côte D'Ivoire, 2014, *rapport sur le point de la coopération Chine/ Côte D'Ivoire,* MEMAE/CAB/DGCB/APO/BAB/14, Rapport

MIREMONT Auguste, 1983, « La Côte d'Ivoire reconnaît la Chine populaire », in Fraternité Matin, N°5511, p.26

République de Côte d'Ivoire, République de Chine, 1974, *Accord de coopération technique sur le développement agricole entre la République de Côte d'Ivoire et la République de Chine,* Abidjan

SEKA Pierre Roche, et al., 2008, *Relations économiques entre la Chine et l'Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire,* Rapport

The Ghanaian times, 1961, « Sino-ghanaian treaty », vol. IV, n°1075, p.3

The Ghanaian times, « Ghana and China sign treaty of friendship », vol. IV, N°1 074, August 1961

The Ghanaian times,1961, « Ghana is to get 7 million dollars laon from China Republic », vol. IV, N°1078, p.4
YEDAGNE (de) Honorat, 1992, « 5 milliards de F.CFA pour la maison de la culture », in Fraternité-Matin, N° 8 327, pp.6-7
ZHENG Ruolin, 2007, « De la françafrique à la Chinafrique », in *R*evue pour l'intelligence du monde, pp.64-75